



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Hard Copy / Copie papier:

RCMP-GRC
Bid Receiving/Réception des soumissions
Attention: Lisa Latendresse
Mail Stop/Arrêt postal 15
73 chemin Leikin Drive
Ottawa ON K1A 0R2

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les paquets et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Gloves, Lined, Leather, Black, Male and Female - Gants en cuir noirs, doublés, pour hommes et femmes		Date December 13, 2018 – le 13 décembre 2018
Solicitation No. – N° de l'invitation 201903093		Amendment No. – N° de la modification 002
Client Reference No. - No. De Référence du Client		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14:00	EST (Eastern Standard Time) – HNE (Heure normale de l'Est)
On / le:	December 20, 2018 – le 20 décembre, 2018	
F.O.B. – F.A.B	GST/HST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services		
Instructions See herein – Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Lisa Latendresse Senior Procurement Officer – Agente principale d'approvisionnement		
Telephone No. – No. de téléphone (613) 843-3597		Facsimile No. – No. de télécopieur (613) 825-0082



This amendment is raised to respond to questions received during the solicitation period.

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 3:

Can a non-Canadian good be proposed?

Answer 3:

No. As per Part 1 Article 1.6, the requirement is limited to Canadian goods.

Question 4:

What is the palm width of these gloves?

Answer 4:

Please refer to the Specification.

Question 5:

What is the delivery date?

Answer 5:

Please refer to Part 6 Article 6.4.1 Delivery Date.

Question 6:

Is this one-time delivery or how many times of deliveries?

Answer 6:

Please refer to Part 6 Article 6.4.1 Delivery Date.

Question 7:

Could you please offer us the last awarded price?

Answer 7:

The information available to be disclosed regarding the last contract can be found at the following link:
<http://www.rcmp.gc.ca/en/contra/?r-id=52887>



Question 8:

Can I send my bid via fax?

Answer 8:

No. As per Part 2 Article 2.2, bids transmitted by facsimile to the RCMP will not be accepted

All other terms and conditions remain unchanged.

La présente modification vise à répondre à des questions reçues pendant la période de soumission.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 3:

Peut-on proposer un produit non canadien?

Réponse 3:

Non. Conformément à l'article 1.6 de la partie 1, nous n'acceptons que des produits canadiens pour le présent besoin.

Question 4:

Quelle est la largeur de la paume de ces gants?

Réponse 4:

Veuillez consulter la Spécification.

Question 5:

Quelle est la date de livraison?

Réponse 5:

Veuillez consulter l'article 6.4.1 de la partie 6 Date de livraison.



Question 6:

S'agit-il d'une livraison unique? Si non, combien de livraisons sont prévues?

Réponse 6:

Veuillez consulter l'article 6.4.1 de la partie 6 Date de livraison.

Question 7:

Pouvez-vous nous indiquer les prix offerts dans le cadre du dernier contrat?

Réponse 7:

L'information pouvant être divulguée au sujet du dernier contrat se trouve au lien suivant :
<http://www.rcmp.gc.ca/fr/contra?r-id=52887>

Question 8:

Puis-je transmettre ma soumission par télécopieur?

Réponse 8:

Non. Conformément à la Partie 2 Article 2.2, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de la GRC ne seront pas acceptées.

Tous les autres termes et modalités demeurent inchangés.